

Action 1-07 : Permettre le maintien et le développement de l'agriculture locale

- (Permettre le maintien et le développement de l'agriculture locale)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

Pour aider la population à vivre de manière saine et responsable, il est important de lui offrir des alternatives d'alimentation faciles et pratiques.

Une alimentation locale est synonyme de goût, de fraîcheur, de culture raisonnée. Un marché hebdomadaire a eu lieu dans le village pendant deux ans, mais a dû être abandonné faute de producteurs/revendeurs et de clients. D'autres moyens de développer cette agriculture locale doivent être identifiée et étudiés.

L'objectif est de permettre le maintien et le développement de l'agriculture si possible BIO, au moins raisonnée et de proximité, par la fixation de terres agricoles dans le PLU.

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants : « Créer un centre village» et « «Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Étudier les terrains qui pourraient être classés en terres agricoles dans le PLU
2. Classer ces terrains en zone agricole dans le PLU.

Porteur de l'action	Mairie
Communication	Feuille d'OPIO, site Web
Partenaires techniques	Mairie, Chambre d'Agriculture
Partenaires financiers pressentis	Mairie
Indicateurs	Nombre d'hectares en zone agricole dans le PLU
Budget	
Échéancier	
Avancement	

Finalités

- ~~Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère~~
- ~~Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources~~
- ~~Épanouissement de tous les êtres humains~~
- ~~Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations~~
- ~~Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation~~

responsables

From:
<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:
<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe1:action-1-07&rev=1352908607>

Last update: **06/07/2014, 14:10**

